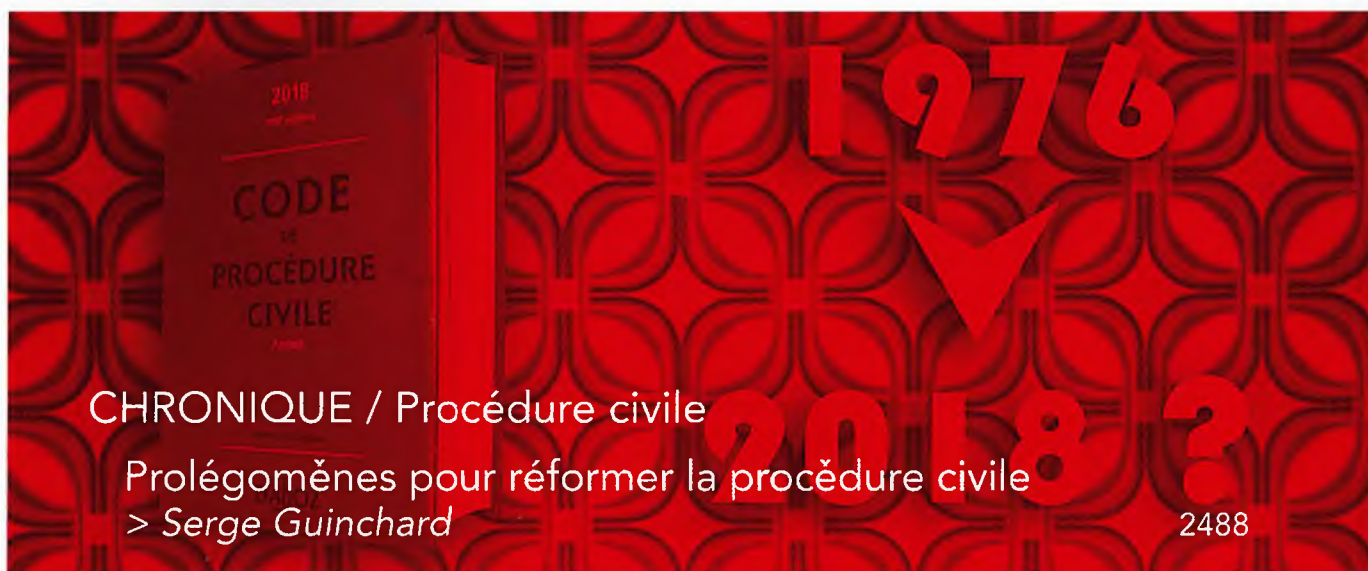


# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
193<sup>e</sup> année  
14 décembre 2017  
n° 43 / 7756<sup>e</sup>  
pages 2473 à 2528



## ÉDITORIAL

2473 Le bilan de l'état d'urgence reste à faire, *Paul Cassia*

## ACTUALITÉS

- 2477 Contrat sur la preuve : prohibition des stipulations de présomption irréfragable  
2482 Réforme du code du travail : présentation d'une « ordonnance balai »  
2485 Magistrats du parquet (indépendance) : constitutionnalité du régime

## POINT DE VUE

2486 Pour une réforme de l'accès à la profession d'agents sportifs, *Skander Karaa*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2495 **Chronique** : Pour une juste application du droit social aux distributeurs, *Didier Ferrier*  
2501 **Panorama** : Droit pénal, *Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Catherine Ginestet, Marie-Hélène Gozzi, Solange Mirabail et Emmanuel Tricoire*  
2512 **Notes** : Vers l'itinérance inconditionnelle (ou nomadisme) des sociétés en Europe ?,  
*note sous CJUE 25 oct. 2017, Louis d'Avout*  
2518 La loi étrangère qui prive l'enfant de son droit à établir sa filiation paternelle est (en elle-même ?)  
contraire à l'ordre public international français, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 27 sept. 2017, Johanna Guillaumé*  
2523 Saisine d'office du juge de l'application des peines et respect du contradictoire,  
*note sous Cons. const., 10 nov. 2017, Catherine Tzutzuiano*

## ENTRETIEN

2528 Clothilde Hernoust et Amandine Vole - Drones de plus de 800 g :  
quel encadrement ?

DALLOZ

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
PHILIPPE DÉROCHE

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**  
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

**DIRECTRICE SCIENTIFIQUE**  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas LEFORT (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Fiorine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carolc ROBAN

## ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 590 € HT (602,39 € TTC)

Étranger: 656 € HT

Prix au numéro: 26,55 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Décembre 2017

## Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social: 31 35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des Éditions Lefebvre Sarrut



Origine du papier: Portugal

Taux de fibres recyclées: 0 %

Certification PEFC™

Indice Eutrophisation: 0,08 kg/t

## ÉDITORIAL

Paul Cassia

2473 Le bilan de l'état d'urgence  
reste à faire

## ACTUALITÉS

2476

### DROIT DES AFFAIRES

#### Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial: perte du droit au maintien dans les lieux et indemnité d'éviction, *Civ. 3<sup>e</sup>, 30 nov. 2017*

#### Propriété intellectuelle

Brevet d'invention: effet de l'annulation et revendication sur application thérapeutique, *Com. 6 déc. 2017*

#### Société et marché financier

Mandat de gestion (non-respect): préjudice indemnisable, *Com. 6 déc. 2017*

2477

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Prescription civile (suspension entre époux): nullité d'une cession de parts sociales, *Civ. 3<sup>e</sup>, 30 nov. 2017*

Contrat sur la preuve: prohibition des stipulations de présomption irréfragable, *Com. 6 déc. 2017*

#### Famille-Personne-Succession

Acte de naissance étranger (gestation pour autrui): motif de refus de transcription, *Civ. 1<sup>er</sup>, 29 nov. 2017*

Succession (vente sur licitation): pouvoir du juge commis de remplacer un avocat, *Civ. 1<sup>er</sup>, 29 nov. 2017*

2478

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Encadrement des loyers (Paris): annulation des arrêtés par le tribunal administratif, *TA Paris, 28 nov. 2017*

Bail (cession au bailleur): portée sur les créances de loyer et de remise en l'état, *Civ. 3<sup>e</sup>, 30 nov. 2017*

#### Construction-Urbanisme

Vente en l'état futur d'achèvement: vérification par le juge des critères d'achèvement, *Civ. 3<sup>e</sup>, 30 nov. 2017*

2479

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Procédure pénale

Cour d'assises (circonstances aggravantes): qualification des crimes et délits de violences, *Crim. 29 nov. 2017*

Irresponsabilité pénale (trouble mental): mesure d'hospitalisation complète, *Crim. 29 nov. 2017*

Détention provisoire (audience): portée du refus de la visioconférence, *Crim. 29 nov. 2017*

Écoutes téléphoniques: interception de droit commun et dispositif « IMSI-catcher », *Crim. 28 nov. 2017*

Renvoi devant le tribunal correctionnel: recevabilité de l'appel contre l'ordonnance, *Crim. 29 nov. 2017*

Juge des libertés (appel): pas de désistement du ministère public, *Crim. 21 nov. 2017*

2480

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Enseignement supérieur privé: recevabilité de l'action civile d'un syndicat professionnel, *Civ. 1<sup>er</sup>, 6 déc. 2017*

#### Fiscalité

Impôt sur la fortune (prêt consenti par un héritier): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 1<sup>er</sup> déc. 2017*

2482

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Réforme du code du travail: présentation d'une « ordonnance balai »

Préjudice d'anxiété (amiante): transfert des contrats de travail et naissance de la créance, *Soc. 22 nov. 2017*

Égalité de traitement: transfert des contrats de travail par voie conventionnelle, *Soc. 30 nov. 2017*

#### Sécurité sociale

Allocation de logement (répétition de l'indu): action en cas de concubinage, *Civ. 2<sup>e</sup>, 30 nov. 2017*

2484

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Création du tribunal d'instance de Paris: calendrier d'application

#### Profession juridique et judiciaire

Magistrats du parquet (indépendance): constitutionnalité du régime, *Cons. const., 8 déc. 2017*



## POINT DE VUE

2486

Pour une réforme de l'accès à la profession d'agents sportifs  
par Skander Karaa



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

2488

Prolégomènes pour réformer la procédure civile  
par Serge Guinchard

2495

Pour une juste application du droit social aux distributeurs  
par Didier Ferrier

### PANORAMA

2501

Droit pénal  
septembre 2016 - novembre 2017  
par Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé,  
Catherine Ginestet, Marie-Hélène Gozzi,  
Solange Mirabail et Emmanuel Tricoire

### NOTES

2512

Vers l'itinérance inconditionnelle (ou nomadisme) des sociétés en Europe?, note sous CJUE, 25 oct. 2017  
par Louis d'Avout

2518

La loi étrangère qui prive l'enfant de son droit à établir sa filiation paternelle est (en elle-même?) contraire à l'ordre public international français,  
note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 27 sept. 2017  
par Johanna Guillaumé

2523

Saisine d'office du juge de l'application des peines et respect du contradictoire,  
note sous Cons. const., 10 nov. 2017  
par Catherine Tzutzuiano



## ENTRETIEN

2528

Clothilde Hernoust et Amandine Vole  
Drones de plus de 800 g : quel encadrement ?

**Le prochain numéro du Recueil paraîtra le 28 décembre 2017**

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



**\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

**Retrouvez également votre revue numérique sur [Dalloz-Revues.fr](http://Dalloz-Revues.fr)**